



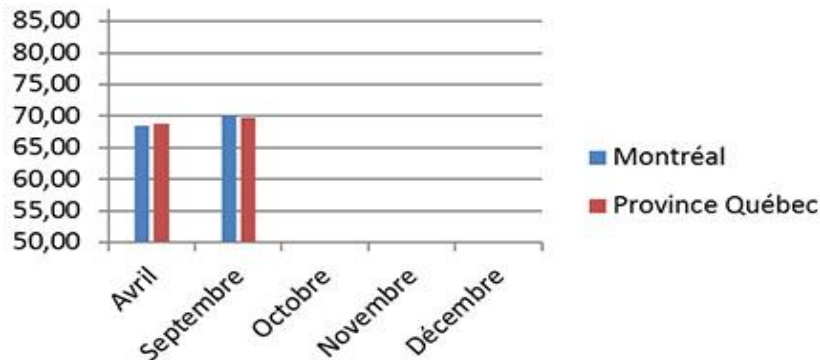
Cher Collègue,

Dans la foulée des menaces du projet de loi 20, les médecins de famille du Québec se sont engagés envers la population à régler, une fois pour toutes, les problèmes d'accessibilité et de prise charge. **L'atteinte de cet objectif est cruciale.** Un échec entacherait à jamais la relation privilégiée que nous entretenons avec les Québécois et l'AMOM compte jouer un rôle important auprès de ses membres. Nous vous informerons régulièrement des taux d'inscription et autres statistiques pertinentes et souhaitons vous soutenir dans votre pratique quotidienne.

Nous vous invitons à consulter le FLASH-AMOM ACCESSIBILITÉ qui devrait vous être acheminé mensuellement.

### POURCENTAGE D'INSCRIPTIONS (Sept. 2015)

Cible : 85%



### La prise en charge vous intéresse ?

#### Nous répondons à vos questions.

Docteure V. J., jeune omnipraticienne, pratique exclusivement à l'urgence dans la région de Montréal depuis 6 ans. Elle songe à débiter la prise en charge et le suivi de clientèles, souhaite varier sa pratique et quelque peu alléger son horaire. Elle nous adresse les questions suivantes :

#### Comment recrute-t-on les patients ?

Les GACO (guichets d'accès) peuvent, sur demande, vous référer des patients orphelins vulnérables. L'auto-référence est aussi une méthode choisie par plusieurs. Certaines cliniques disposent de listes d'attente et pourront vous assurer une clientèle. Je vous signale que 551 000 Montréalais n'ont pas de médecin de famille.

#### La facturation en cabinet est-elle compliquée ?

Il existe en effet des particularités propres à la facturation en cabinet : code d'inscription, de vulnérabilité, différents examens, actes variés, etc. La majorité des médecins font appel à des services de facturation qui sont bien au fait de ces différentes subtilités. N'ayez crainte, ils sauront vous guider. La courbe d'apprentissage est très rapide. La FMOQ doit d'ailleurs introduire dès le printemps une nouvelle nomenclature qui devrait faciliter grandement la facturation en cabinet.

#### SAVIEZ-VOUS QUE...

1. 5 418 640 personnes sont inscrites auprès d'un médecin de famille pour l'ensemble du Québec (Avril 2015).
2. Parmi les patients à inscrire sur le territoire montréalais, 444 000 sont âgés de 9 à 49 ans et sont en bonne santé.
3. Il y a 1740 médecins de famille montréalais qui font de la prise en charge et ont, en moyenne, 735 patients inscrits à leur nom.

#### ACCÈS ADAPTÉ (FORMATIONS)

- Le vendredi 20 novembre 2015 dans le cadre de l'AGA de l'AMOM, Hyatt Regency, Montréal - 13 h
- Le 17 décembre 2015 Formation organisée par le DRMG  
Endroit à confirmer  
Des séances de formation gratuites sont disponibles en ligne sur le site web de la FMOQ